



© Enabel - Isabel Corthier



Changement climatique et environnement

Que fait Enabel ?

Le monde est confronté à d'énormes défis pour réaliser les Objectifs de développement durable d'ici 2030. Enabel entend y contribuer en offrant son expérience et son expertise dans cinq domaines spécifiques : la paix et la sécurité, les changements climatiques et l'environnement, les inégalités sociales et économiques, l'urbanisation, ainsi que la mobilité humaine. Dans notre recherche de solutions appropriées, nous prenons en compte la réalité inévitable de l'explosion démographique et nous croyons fermement au pouvoir des femmes et des jeunes.

Cette brochure décrit comment nous intégrons les questions climatiques dans nos projets.

Urgence climatique

Le changement climatique est l'un des défis les plus déstabilisants auxquels est confrontée notre planète. Les impacts négatifs du changement climatique s'accroissent et deviennent chaque jour plus visibles. De plus, ce sont les pays les moins développés qui en souffrent le plus.

Comme le soulignent les rapports successifs du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'urgence climatique est bien réelle. Des mesures doivent être prises dans les dix prochaines années pour limiter le réchauffement climatique à un niveau gérable. L'UE a lancé son « Pacte vert pour l'Europe », un ambitieux plan climatique qui vise à éliminer toutes les émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2050. En 2019, 20 % environ des dépenses de la coopération gouvernementale belge étaient liées à des actions pour le climat, un chiffre appelé à augmenter dans les années à venir.

Enabel aide les pays à s'adapter aux changements environnementaux et à réduire leurs émissions. Notre Agence a vingt ans d'expérience dans l'intégration des questions environnementales dans ses actions et dix ans d'expérience dans la fourniture de solutions pour faire face aux effets du changement climatique.

Faisant figure de leader et de source d'inspiration, Enabel vise la neutralité carbone de ses bureaux en Belgique et à l'étranger, de même que de ses projets de développement.



Accréditée au Fonds vert pour le climat (www.greenclimate.fund) depuis juillet 2019, Enabel est par conséquent qualifiée pour mettre en œuvre les projets environnementaux financés par ce Fonds.



© Enabel - Anke Van De Velde

Expertise d'Enabel

- Notre expertise couvre différents domaines, notamment : l'eau potable et productive, la gestion intégrée des ressources hydriques, la gestion des déchets, la planification urbaine, l'écoconstruction, l'agroforesterie, l'agriculture climato-intelligente, la gestion durable des forêts, les financements climat, l'égalité des genres, les énergies renouvelables, le développement du secteur privé, la formation professionnelle (compétences vertes et compétences pour l'économie verte), villes intelligentes et digitalisation.
- Enabel peut facilement mobiliser l'expertise belge grâce à des accords-cadres avec des institutions nationales et régionales, dont le SPF Santé publique et Environnement, la Société wallonne des eaux (SWDE), des conseils communaux pour la gestion des déchets solides, l'Institut flamand de recherche technologique (VITO), ainsi que des universités (la KU Leuven, l'Université de Gand, par exemple). Des accords avec le secteur privé sont aussi à l'étude.
- Notre réseau d'expertise comprend des organisations internationales, telles que l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le Global Green Growth Institute (GGGI), World Agroforestry (ICRAF), Cities Alliance et des ONG belges.
- Enabel peut mobiliser rapidement des consultant-es privé-es grâce à un ensemble de contrats et d'accords-cadres.
- Enabel est membre active de différents réseaux de recherche aux niveaux national et international, tels que le Practitioners' Network, Learn4Dev, le Groupe d'expert-es européen-nes sur le climat dirigé par DEVCO et le réseau d'agences accréditées auprès du Fonds vert pour le climat (FVC).

Résilience accrue des pays, des villes et des communautés

Enabel s'est fixé pour but de lutter contre les causes profondes du changement climatique tout en accroissant la résilience des pays, des villes et des communautés. Afin de s'attaquer au changement climatique de manière globale, des mesures tant d'adaptation que d'atténuation doivent être élaborées. Les pays africains contribuant le moins aux émissions de gaz à effet de serre tout en étant les plus touchés par leurs effets négatifs, un focus sur l'adaptation fait sens. Dans ses projets, Enabel encourage les approches suivantes :



Agriculture climato-intelligente et climato-résiliente, gestion durable des ressources naturelles

Dans un contexte de baisse de la productivité agricole due au changement climatique, Enabel soutient la transformation du secteur agricole afin de nourrir, de manière durable et saine, une population mondiale croissante et, ainsi, jeter les bases d'une croissance économique et réduire les inégalités.

Les actions de notre Agence visent à améliorer l'efficacité et la résilience des systèmes alimentaires, en partant de la ferme jusqu'au marché mondial. C'est pourquoi elle encourage une agriculture climato-intelligente, une gestion durable des forêts et la restauration des paysages forestiers, de même que les compétences pour les activités non agricoles et l'économie verte. La réduction des émissions de gaz à effet de serre par unité de surface ou par produit agricole et le développement de puits de carbone aident à atténuer le changement climatique.

Ce faisant, Enabel assure une gestion durable d'un plus grand nombre de terres productives. Une meilleure gouvernance des différents types de sols rend les habitant-es moins vulnérables au changement climatique, et la gestion durable des forêts entraîne une plus grande absorption de CO₂.



Gestion intégrée et durable de l'eau

Étant donné l'importance vitale de l'eau potable et les effets négatifs du changement climatique sur l'accès à celle-ci et vu son ancrage fort au sein des ODD, la sécurité hydrique figure en tête de l'agenda politique international.

Dans un contexte de pénurie, des règles saines de gouvernance de l'eau et une gestion intégrée des ressources hydriques sont essentielles pour préserver tant l'eau potable que productive. La gestion de l'eau est cruciale pour réduire les inégalités, les pauvres vivant généralement dans des zones inondables vulnérables, avec un accès réduit à l'eau et où la corvée d'eau demeure bien souvent une responsabilité féminine. Focalisée sur ces questions, Enabel contribue à ce que davantage de personnes aient accès à l'eau potable et que davantage de terres bénéficient de la gestion intégrée des ressources en eau.



Croissance urbaine verte : énergies renouvelables et écoconstruction

On estime que, d'ici 2030, plus de la moitié de la population africaine vivra dans des zones urbaines. Cette urbanisation rapide et incontrôlée pose de sérieux défis aux villes d'Afrique subsaharienne, dont un déficit d'infrastructures. Le changement climatique représente un fardeau supplémentaire.

Enabel aide les différents niveaux de pouvoir à gérer ces problèmes, avec un accent tout particulier sur les villes secondaires et leur territoire. Tant les communautés que le secteur privé sont impliqués dans le processus de planification et de mise en œuvre. L'action d'Enabel vise l'adoption et l'application par plus de municipalités de politiques et plans intégrés en faveur de l'inclusion, l'utilisation rationnelle des ressources, de villes intelligentes, l'économie circulaire, la résilience urbaine, et la promotion de compétences et d'emplois inscrits dans l'économie verte et circulaire. De telles approches devraient réduire les risques liés au changement climatique tels que les inondations, les glissements de terrain, les îlots de chaleur, entre autres.

Enfin, Enabel encourage les énergies renouvelables partout où la production d'énergie est en jeu, un environnement propice au déploiement de ces énergies, la construction de bâtiments écologiques et l'efficacité énergétique dans le développement du secteur privé, les bâtiments ou les transports publics.

Notre expérience



Stratégie de croissance verte du Vietnam

Financement : Belgique

De 2014 à 2019, la Belgique a soutenu un fonds destiné à aider le Vietnam à poursuivre sa stratégie de croissance verte en vue de réduire ses émissions. Ce fonds vise à lever les obstacles qui entravent la croissance verte et, en particulier, à financer les mesures d'atténuation prioritaires des provinces vietnamiennes.

Ainsi, l'installation d'un éclairage public à énergie solaire a été financée dans la province de Binh Tuan. Dans la province de Phu Yen, des serres ont été équipées de panneaux solaires pour faire montre de solutions de haute technologie dans l'agriculture. Dans la province de Ha Tinh, la réutilisation des déchets agricoles a été encouragée pour cultiver des champignons et produire de l'engrais organique. Dans la province de Ninh Thuan, des systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte ont été installés dans les fermes pour répondre aux fréquentes sécheresses dues au changement climatique.



Complément aux initiatives en cours sur le climat

Financement : Région de Bruxelles-Capitale

Le projet financé par ladite Région (2017-2020) a pour but de mettre en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation pour les régions vulnérables. Elles complètent (principe du « top-up ») les actions de la coopération gouvernementale belge actuellement exécutées par Enabel. Quatre projets sont en cours de réalisation :

- l'installation en Palestine de panneaux solaires sur les toits de 50 écoles pour couvrir leurs besoins d'électricité ;
- la réhabilitation au Rwanda de 500 hectares de petites plantations forestières productives et le reboisement et la conservation de la biosphère sur 2.000 hectares ;
- l'installation en Ouganda de systèmes de cuisson basse énergie, de chauffe-eau solaire, de biogaz et d'ateliers de fabrication de briques dans des centres de formation professionnelle ;
- l'installation dans la province mozambicaine de Gaza de 5 systèmes à énergie solaire de dessalement et d'approvisionnement en eau potable.



Villes secondaires durables et inclusives au Rwanda

Financement : Belgique

Dans les villes secondaires du Rwanda, Enabel axe son action sur l'écosystème urbain de manière multidimensionnelle et intégrée, en essayant de développer des synergies entre les initiatives du secteur privé et du secteur public.

Le programme belgo-rwandais (2019-2023) construit des infrastructures économiques (comme des centres d'artisanat et d'horticulture, des marchés, des routes de liaison secondaires, des systèmes de drainage) comme levier d'appui au développement économique des villes de Rubavu, Musanze et Rwamagana. Il favorise la complémentarité entre les espaces publics, les infrastructures économiques publiques et les chaînes de valeur dans le secteur de la construction (argile et pierres naturelles, déchets agricoles, bambou) et les investissements privés. En parallèle, il donne des formations techniques en vue de créer de la main-d'œuvre à même d'utiliser des matériaux locaux grâce à des techniques innovantes. Une aide a aussi été fournie aux districts pour améliorer la planification urbaine, rédiger des plans d'investissement participatif et aboutir à un développement économique durable.



Gestion des ressources naturelles en Tanzanie

Financement : UE, Belgique

Le projet KILORWEMP (Kilombero and Lower Rufiji Wetlands Ecosystem Management Project, 2012-2018) a aidé les autorités locales à mettre en œuvre la politique et la réglementation de gestion durable dans l'écosystème des zones humides de la vallée de Kilombero et du bas Rufiji.

Son objectif est de favoriser des moyens de subsistance durables et une gouvernance plus efficace des ressources naturelles dans le cadre de la décentralisation du pays. Le projet s'est focalisé sur la gestion des zones protégées et les conflits fonciers y afférents, la protection des biotopes et fonctions écologiques des zones humides, la sauvegarde de la connectivité entre les paysages et la coordination entre acteurs. Les actions ont été axées sur le niveau local, en vue de la décentralisation des droits des usagers à gérer la faune, les forêts et la pêche, et la gestion du paysage, afin de développer la capacité institutionnelle de gestion de l'environnement. Le cadre réglementaire a également pu être remanié pour répondre à ces objectifs.

Enabel

Agence belge de développement
Société anonyme de droit public
à finalité sociale

Rue Haute 147
1000 Bruxelles, Belgique
T + 32 (0)2 505 37 00
info@enabel.be
www.enabel.be



Belgique

partenaire du développement